



## Déclaration préalable de la FSU au CTSD 78 du 23 janvier 2014



Monsieur le Directeur d'Académie,

Pour la deuxième année consécutive l'Éducation Nationale connaît une dotation positive de 2500 emplois au niveau national, alors même que la cure d'austérité se poursuit, avec en particulier plus de 2000 suppressions d'emplois publics et la poursuite du gel du point d'indice pour la quatrième année.

Cependant cette dotation est absorbée pour plus de la moitié par le financement de la décharge de service des stagiaires. Les moins de 1000 emplois restants ne suffisent pas à faire face à l'augmentation des effectifs dont le Ministère reconnaît maintenant qu'elle sera beaucoup plus importante que ce qu'il a tenté pendant longtemps de faire croire.

Si l'académie de Versailles est créditée d'une dotation positive de 100 emplois en HP et 72 en HS, elle ne permet pas de compenser l'ampleur des pertes subies depuis 2007 que la rentrée 2013 n'avait pas non plus commencé à combler.

Elle ne permet pas non plus de faire face à la nouvelle montée prévisionnelle des effectifs attendus (+ 3000 élèves). La dotation ministérielle est d'autant plus sous dimensionnée que 24 emplois sont utilisés pour les établissements étiquetés REP+, 50 emplois pour l'enseignement d'histoire géographie en terminale S et 15 emplois pour l'enseignement d'informatique en CPGE.

De plus la dotation en HS relève d'une véritable provocation : les politiques menées depuis 2007 au niveau national comme académique n'ont cessé d'augmenter le taux d'HS dans les établissements, alourdissant d'autant le service des enseignants, titulaires, stagiaires, ou non titulaires.

Nous prenons donc acte de la volonté du Rectorat de ne pas aggraver le taux des HS et donc de se dédouaner du ratio HP/HS imposé par le MEN :

- en injectant des moyens supplémentaires en HP dans les collèges (+80 emplois) et les lycées (+139)
- en transformant la moitié de la dotation emplois en HS en HP (36 sur 72)

Pour autant, nous ne pouvons cautionner l'amputation du Budget de remplacement sur lequel les moyens sont prélevés ni les justifications pour étayer cette amputation : la crise de recrutement orchestrée sciemment à tous les niveaux de l'Administration ces dernières années ne peut servir d'alibi, pour prélever des moyens et ainsi, alors que la dégradation des conditions de remplacement est déjà flagrante cette année, acter le renoncement à financer la couverture de tous les besoins en suppléance et le sabotage du principe de la continuité du service public.

Dans les Yvelines la rentrée 2014 se traduit par un solde positif de 88ETP, dont 31 en collège et 57 en lycée. On pourrait se féliciter de la situation si elle permettait d'améliorer les conditions de travail des élèves et des personnels. Mais le H/E n'est pas amélioré, il continue même sa lente érosion. Les taux d'HS augmentent de prévisions à prévisions, aussi bien en collège qu'en lycée. Les nouveaux emplois couvrent à peine la hausse démographique, qui n'est pas prête de s'inverser puisque la classe d'âge la plus élevée sur le département est celle des 3-4ans.

Nous rappelons en SGEPA notre demande d'un professeur des écoles par classe sachant que sur les 737,5h en réserve, seules 300 serviront à la coordination. Nous demandons également que le seuil de 16 élèves par classe soit respecté pour l'ouverture de nouvelles classes.

Quant à la carte des formations, nous nous opposons :

- à la fermeture de la filière STMG Mercatique du lycée des 7 Mares à Maurepas, l'objectif étant bien d'imposer un autre modèle de lycée, de plus en plus « général », de moins en moins diversifié, somme toute appauvri, à rebours de ce qui a été construit depuis des années pour favoriser la réussite de tous les élèves
- à la fermeture de la FCIL du lycée Delaunay de Villepreux, seule préparation publique de ce type

dans le département, plébiscité par les élèves, au delà de la simple série ST2S, et qui obtient de très bon résultats.

Nous porterons également une attention toute particulière aux deux collèges d'Achères, tant au niveau des DHG, des postes prévus enseignants et non-enseignants, que du traitement de l'ensemble des personnels.

Le périmètre scolaire des écoles de Mantes la Jolie a changé l'an dernier sans réelle concertation et à l'époque les directeurs d'école avaient alerté la mairie des répercussions possibles sur les secteurs de recrutement des collèges. Périmètre scolaire, évolution des effectifs, fusion pédagogique de deux collèges, construction d'un nouveau quartier... La FSU demande la convocation le plus rapidement possible d'un groupe de travail associant usagers, personnels, représentants des collectivités territoriales et de l'Éducation Nationale pour pouvoir faire le point sur la situation à Mantes La Jolie.

### **Education prioritaire**

Après le simulacre de concertation organisé par le MEN et décliné au niveau académique, l'opacité se poursuit. Si la pondération de service de 1,1 a été acquise lors des discussions avec le MEN sur le métier, la conception d'une Education prioritaire sur le modèle ECLAIR, l'éviction des lycées des réseaux et la volonté de réduire le nombre d'établissements classés sont toujours d'actualité...

Nous demandons que les mesures ÉCLAIR, qui ont gravement atteint la cohésion des équipes, soient supprimées dès cette année et que des instructions soient données pour que la part modulable de la prime ÉCLAIR soit répartie entre tous les personnels sans attendre la rentrée 2014.

### **« Chantier » Métiers enseignants**

Les discussions qui ont eu lieu avec le MEN et auxquelles les syndicats concernés de la FSU ont participé sur la base de leurs revendications, montrent, en dépit de quelques avancées, qu'à l'évidence le MEN n'entend pas apporter les mesures nécessaires pour une reconnaissance réelle des métiers enseignants

Ces discussions s'inscrivent dans un budget contraint et sont donc déconnectées de toute revalorisation globale à laquelle le Ministère continue de s'opposer,

Elles traduisent aussi à travers les orientations proposées une volonté d'imposer une conception qui vise à l'assujettissement des métiers du second degré et qui se traduira par de nouvelles dégradations pour l'ensemble des personnels.

En effet, Les propositions sont en l'état inacceptables pour les personnels du second degré. : choix de privilégier l'indemnitaire sur les minorations de service, disparition des décharges (H de labo), élargissement des missions, alourdissement des tâches, banalisation des compléments de service, renforcement de l'autonomie et du pouvoir du CE.

La FSU et ses syndicats mettent en avant une conception du métier où l'enseignant, hautement qualifié est concepteur et transmetteur des savoirs ambitieux et émancipateurs et ne saurait être inféodé aux politiques de management et aux hiérarchies locales.

C'est pourquoi la FSU et ses syndicats considèrent qu'il est urgent et nécessaire d'engager une revalorisation globale des métiers pour lutter contre la crise de recrutement et la perte d'attractivité de nos métiers de plus en plus déclassés. : Augmentation des salaires de façon à reconnaître le haut niveau de qualification des personnels, refonte de la grille et augmentation du point d'indice, abaissement du temps de travail et améliorations des conditions d'exercice et d'affectation.

Il est temps que le Gouvernement et le Ministre entendent enfin les véritables préoccupations des personnels, des jeunes et de leurs familles. La FSU et ses syndicats sont décidés dans la période qui s'ouvre à créer les conditions d'un vaste mouvement de mobilisation et d'action permettant au Service public d'Éducation d'être une véritable priorité nationale.